

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÂCY-SUR-MARNE

Séance du 6 FEVRIER 2026

Nombre de membres
en exercice : 19

Nombre de membres
présents : 13

Qui ont pris part à la
délibération : 14

Date de la
convocation :
30/01/2026

Date d'affichage :
30/01/2026

L'an deux mil vingt-six et le six février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme VEYSSET Katy – Maire.

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.
– Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. HAZE Eric – Mme DIOGO Angélique, Adjoints
M. DOS SANTOS Jacques – Mme ESCULIER Dorys – M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme
DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain – Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. BARBIER
François – M. CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia

Absents excusés :

M. POMMERY Terry donnant pouvoir à Mme MONTAMBAULT Sylvie,
M. BEZ Jean-Marc,
Mme TETEREL Marine.

Absents :

M. POMMERY Steeve
Mme LEBEGUE Anne-Sophie,
Mme BROCARD Marie-Laure,

Secrétaire de séance : Mme DIOGO Angélique,
Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU Thibaud.

Délibération n°2026/02/01 **Modification des tarifs de l'Espace de Vie sociale (EVS)**

Madame le Maire indique que dans le cadre d'une gestion rigoureuse de la régie « EVS », il convient de fixer les tarifs applicables au sein de cette structure.

Vu la délibération n°2025/06/15 relative aux tarifs applicables à l'EVS,

Considérant qu'il convient de compléter et modifier la grille tarifaire actuellement applicable à l'EVS.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de compléter et modifier les tarifs applicables à l'EVS conformément au tableau suivant :

REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2026

Application agréée E.legalite.com

99_DE-077-217703974-20260206-DELIB2026_0

Prestations	Précisions	Tarif	Unité
Alimentaire :			
Café		1€	Par aliment
Thé		1€	Par aliment
Sirop		0,5€	Par aliment
Jus de fruits		1,5€	Par aliment
Soft		2€	Par aliment
Gâteaux		0,5€ ou 1€ ou 1,5€	Par aliment
Glaces		2,5 €	
Vin	Lors d'événements particuliers	2€	Par aliment
Bière	Lors d'événements particuliers	3€ ou 3,50€	Par aliment
Sandwich	Lors d'événements particuliers	3€ ou 3,50€	Par aliment
Crêpes	Lors d'événements particuliers	1€ ou 1,5€	Par aliment
Carte cafétéria		5€ ou 10€	Par carte
Ateliers :			
Tarif atelier 1	Atelier nécessitant peu ou pas de frais à engager	2€ ou 3€	Par personne
Tarif atelier 2	Atelier nécessitant des frais à engager (fournitures, intervenants...)	5€ ou 8€	Par personne
Tarif atelier 3	Ateliers nécessitant davantage de frais à engager (fournitures, intervenants...)	10€	Par personne
Activité bibliothèque, ludothèque :			
Tarif famille local	Pour les familles résidant à Saâcy ou dans les communes conventionnées	10€	Par famille et par an
Tarif famille extérieur	Pour les familles résidant dans les communes non conventionnées	20€	Par famille et par an
Tarif individuel local	Pour les personnes résidant à Saâcy ou dans les communes conventionnées	5€	Par personne et par an
Tarif individuel extérieur	Pour les personnes résidant dans les communes non conventionnées	10€	Par personne et par an
Adhésion à la structure :			
Tarif individuel local	Pour les personnes résidant à Saâcy ou dans les communes conventionnées	10 €	Par personne et par an
Tarif famille local	Pour les familles résidant à Saâcy ou dans les communes conventionnées	20 €	Par famille et par an
Tarif individuel extérieur	Pour les personnes résidant dans les communes non conventionnées	15 €	Par personne et par an
Tarif famille extérieur	Pour les familles résidant dans les communes non conventionnées	25 €	Par famille et par an
Exposition/événement :			
Ticket de tombola/ loto		2€	Par ticket
Concert		15€ ou 20€ ou 25€ ou 30€	Par personne
Participation exposant	Pourcentage appliqué sur les ventes réalisés lors de l'exposition	10%	Sur chaque vente
Photocopie :			
Noir/blanc		0.18€	Par feuille A4 (1 A3 = 2 A4)
Souvenirs :			
Tasse (mug)		10€	Par objet
Verre (gobelet)		1€	Par objet
Soutien financier :			
Participation volontaire		Au libre choix de la personne	

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÂCY-SUR-MARNE le 09/02/2026.

Publication du :
09/02/2026

Le Maire,
KATY VEYSSET



REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703974-20260206-DELI82026_0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÂCY-SUR-MARNE

Séance du 6 FEVRIER 2026

**Nombre de membres
en exercice : 19**

**Nombre de membres
présents : 13**

**Qui ont pris part à la
délibération : 14**

**Date de la
convocation :
30/01/2026**

**Date d'affichage :
30/01/2026**

L'an deux mil vingt-six et le six février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme VEYSSET Katy – Maire.

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.
– Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. HAZE Eric – Mme DIOGO Angélique, Adjoints
M. DOS SANTOS Jacques – Mme ESCULIER Dorys – M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme
DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain – Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. BARBIER
François – M. CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia

Absents excusés :

M. POMMERY Terry donnant pouvoir à Mme MONTAMBAULT Sylvie,
M. BEZ Jean-Marc,
Mme TETEREL Marine.

Absents :

M. POMMERY Steeve,
Mme LEBEGUE Anne-Sophie,
Mme BROCARD Marie-Laure,

Secrétaire de séance : Mme DIOGO Angélique,

Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU Thibaud.

**Délibération n°2026/02/02
Prêt gracieux de la salle polyvalente
aux candidats à toute élection politique**

Madame le Maire propose, pour faciliter le débat démocratique et assurer la mise en lumière des programmes politiques des candidats à toute élection politique (municipale, départementale, régionale, présidentielle, législative), de mettre à disposition des candidats à ces élections, gracieusement, le prêt de la salle polyvalente.

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire ;

VU la délibération n°2025/03/01 portant modification des tarifs de location de la salle polyvalente

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

PRETE gracieusement la salle polyvalente aux candidats à toute élection politique, pour y organiser toute réunion publique en lien avec la campagne électorale.

LIMITE ce prêt à 2 réunions par liste / par candidat.

DIT que l'acceptation du prêt de la salle sera conditionnée à la disponibilité de celle-ci compte tenu des événements déjà programmés ou des locations déjà réservées.

DONNE tout pouvoir à Madame le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÂCY-SUR-MARNE le 09/02/2026.

**Publication du :
09/02/2026**

Le Maire,
KATY VEYSSET



REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703974-20260206-DELIB2026_0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÂCY-SUR-MARNE

Séance du 6 FEVRIER 2026

Nombre de membres
en exercice : 19

Nombre de membres
présents : 13

Qui ont pris part à la
délibération : 14

Date de la
convocation :
30/01/2026

Date d'affichage :
30/01/2026

L'an deux mil vingt-six et le six février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme VEYSSET Katy – Maire.

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.

– Mme MONTAMBAULT Sylvie – M. HAZE Eric – Mme DIOGO Angélique, Adjoints
M. DOS SANTOS Jacques – Mme ESCULIER Dorys – M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme
DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain – Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. BARBIER
François – M. CAPDEVILLE Bernard – Mme MARS Laetitia

Absents excusés :

M. POMMERY Terry donnant pouvoir à Mme MONTAMBAULT Sylvie,

M. BEZ Jean-Marc,

Mme TETEREL Marine.

Absents :

M. POMMERY Steeve,

Mme LEBEGUE Anne-Sophie,

Mme BROCARD Marie-Laure,

Secrétaire de séance : Mme DIOGO Angélique,

Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU Thibaud.

Délibération n°2026/02/03

**Subvention exceptionnelle pour l'association
Montée historique Saâcy-Citry**

Mme VEYSSET rappelle que le Conseil Municipal avait voté une subvention exceptionnelle à l'association Montée historique Saâcy-Citry lors de sa séance du 9 décembre 2025, association qui reprendra l'organisation de cet événement en lieu et place du Comité des fêtes de Saâcy.

Cette subvention, d'un montant de 2000 €, compte tenu des délais, n'a pas pu être versée sur l'exercice 2025. En conséquence, il convient de délibérer une nouvelle fois, pour procéder à son paiement effectif sur l'exercice 2026.

Entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2025/12/05 du 9 décembre 2025 portant subvention exceptionnelle à l'association Montée historique Saâcy-Citry.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

OCTROYE une subvention exceptionnelle d'un montant de 2000 €, à l'association Montée historique Saâcy-Citry,

DIT que les crédits sont prévus au budget unique 2026 à l'article 65748 « subvention de fonctionnement aux autres personnes de droit privé » à défaut d'avoir pu verser la subvention sur l'exercice 2025.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie certifiée conforme, SAÂCY-SUR-MARNE le 09/02/2026.

Publication du :
09/02/2026

Le Maire,
KATY VEYSSET



REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703974-20260206-DEL182026_0